



PROCES-VERBAL

Commission Régionale des Arbitres

Réunion du bureau de la CRA

Réunion du : Mardi 22 Février 2022 à 18h

Présidence : M. CAZALI Jean-Marie

Présent(s) en visioconférence : MM BOUTRY Yannick – GIORGETTI Valentin – PELE Cédric – ROCHET Henri Alain

Absent(s) : MM BASTIANI Ange – PACELLI Julien – GENEST Ludovic

1- FORMATION INITIALE EN ARBITRAGE (FEVRIER 2022) :

Une Formation Initiale à l'Arbitrage était organisée à Bastia les 19 et 20 février 2022.

Candidat admis Théorie (sous réserve de validation de la pratique) :

- Yoann CAREDDU (AS CASINCA)
- Jacques CASACCOLI (FJEB)
- Zakariang EL YOUSSEFI (ASFA)
- Labhib HAMMOUTI (ASFA)
- Cédric PAULET (AS CASINCA)
- Abdel Malek SADIKI (FJEB)

Les candidats reçus seront accompagnés sur leurs premiers matchs afin de valider la pratique.

2- GFCA / NICE – N3 – 12/02/2022 - CONVOCATION ARBITRE :

La CRA a convoqué lors de sa séance M. Michel MORAZZANI suite à son comportement lors de la rencontre GFCA / NICE du 12/02/2022.

Après explications de l'intéressé et rappel des versions qui ont été communiquées à la CRA, il ressort un comportement inapproprié de M. Michel MORAZZANI.

Par conséquent, la CRA décide de rappeler M. Michel MORAZZANI à son devoir de réserve et d'éthique vis-à-vis de sa fonction d'arbitre officiel. En outre, la CRA sanctionne M. Michel MORAZZANI de **3 matchs de suspension (dont 2 avec sursis)**.

Suspendu à titre conservatoire le 14/02/2022, la sanction de M. Michel MORAZZANI a été purgée le week-end du 19/20 février.

La séance est levée à 19h.